

Cette bonne Mère m'a exaucée et je viens aujourd'hui m'acquitter de la première partie de ma promesse, en remerciant de tout cœur la sainte Vierge par le moyen de vos intéressantes Annales. Dame O. P.

GRONDINES : Mon mari était bien malade, et rendu à l'hôpital.

Condamné par le médecin et les sœurs, nous attendions sa mort. Je priai avec ferveur N.-D. du Rosaire et promis de faire publier dans les Annales cette guérison. Notre-Dame du Rosaire et sainte Anne m'ont exaucée. Dame O. R.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS : L'enfant de F. M., petite fille de sept ans, a été guérie d'une inflammation de cerveau qui paraissait très dangereuse, aussitôt que sa mère eut promis d'envoyer l'enfant en pèlerinage à N.-D. du Rosaire, et de faire publier la guérison dans les Annales.

La petite fille est très bien ; elle a fait son pèlerinage et la mère accomplit maintenant sa promesse.

ST-NARCISSE : J'étais atteinte depuis trois ans et demi d'une maladie qui me rendait presque incapable de travailler. Ayant consulté plusieurs médecins et essayé tous les remèdes, rien n'a pu me guérir. Alors je me recommandai à N.-D. du Très Saint Rosaire. Après plusieurs Neuvaines et l'usage des *Roses Bénites*, je promis un pèlerinage au Cap si j'obtenais ma guérison. A présent je suis complètement guérie. Egalement mon petit garçon fut guéri d'un rhumatisme inflammatoire, grâce à N.-D. du T. S. Rosaire.

Dame TH. BROUILLETTE.